

Image not found or type unknown



Construction d'une passerelle en bois

Par **vesuvio**, le **10/10/2020 à 16:13**

Après les destructions d'infrastructures, suite à la tempête Alex, dans les villages des Alpes-Maritimes, nous avons vu un groupe de bénévoles construire en quelques jours, une passerelle en bois, pour relier les deux parties du village , isolées l'une de l'autre suite à la destruction d'un pont.

Les autorités administratives peuvent elles demander la suppression de cet ouvrage construit sans autorisation ?

Par **morobar**, le **11/10/2020 à 09:26**

Bonjour,

Oui par mesure de sécurité.